



L'info à ne pas manquer



Forfait Mobilité Durable

400 €



Plafond : 400 € net

Qui ? CDI, CDD, alternance, domicile situé à plus de 2 km du lieu de travail, mode de transport alternatif au moins 2 fois par semaine, ne pas avoir de véhicule d'entreprise

Comment ? attestation sur l'honneur et portail [HR4YOU](#)



Avant le 06 décembre !

Abondement PEG

500 €



Plafond : jusqu'à 500 € brut en fonction de vos versements

Qui ? avoir un lien contractuel avec OBS SA, OCD France ou ENOVACOM et avoir au moins 3 mois d'ancienneté

Comment ? si vous n'avez pas déjà bénéficié de la totalité de l'abondement possibilité de versement volontaire sur [AMUNDI](#)



Avant le 31 décembre !

HTTPS://



Agir sur mon épargne

Compte épargne temps (CET)

11 JOURS



Plafond : jusqu'à 10 ou 11 jours par an (*)

Abondement : 10 % jusqu'à 5 jours placés

Comment ? via [Time to click](#)

Intérêts : 2,25 % par an

HTTPS://

COMPTE ÉPARGNE TEMPS

(*) 10j pour les cadres, 11j pour les ETAM et ex-EOLAS

Possibilité de déposer JRS / JSH / 5è semaine CP / CP Ancienneté ; tout le détail [ICI](#)



Avant le 31 décembre !

Nous contacter



Canal TEAMS

Discuter
Poser vos questions



S'abonner

Newsletter
Communications
Tracts

Délégués syndicaux UES OBS

Eric Boileau 06 78 62 20 64
Julien Civray 07 86 41 99 58
Yannick Sihalathavong 06 64 93 84 95
Ali Ghelab 06 78 43 66 53

Représentante syndicale UES OBS

Karine Parlier 06 33 46 93 59



Site CFE-CGC UES

S'informer
Suivre l'actualité



Adhérer

Nous soutenir
Participer
Rejoindre l'équipe